

L'académie d'Amiens recrute pour l'année scolaire 2019-2020 :

**UN ENSEIGNANT du Second degré
CHARGE DE MISSION
auprès du service éducatif du FRAC Picardie
Fonds Régional d'Art Contemporain**

Rectorat

Délégation Académique
à l'Action Culturelle

Philippe ZINETTI
Délégué Académique
à l'Action Culturelle

Dossier suivi par :
Sophie JOSSEAUX
Coordinatrice académique
à l'Action Culturelle

Tél : 03.22.82.39.42

Mél : ce.daac@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'accueil du public
et d'accueil téléphonique :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h15 à 17h00

- **Contexte** : il s'agit d'une mission annuelle, sous l'autorité de Monsieur Philippe Zinetti, Inspecteur d'académie-Inspecteur pédagogique régional d'arts plastiques, Délégué académique à l'Action Culturelle, qui s'adresse aux **enseignants du second degré de l'enseignement public, avec une préférence pour les enseignants d'arts plastiques**. Cette mission peut être renouvelée suite au bilan réalisé en fin d'année scolaire. (*Circulaire ministérielle parue au Bulletin officiel n°15 du 15 avril 2010*)

Le Frac Picardie Hauts-de-France inscrit son action artistique dans un domaine spécifique : celui du dessin et de la diversité de ses dimensions contemporaines. A l'appui de la diffusion des œuvres sur l'ensemble du territoire régional et à Amiens, la mission du service des publics du Frac Picardie Hauts-de-France est de sensibiliser les visiteurs de tous âges aux créations artistiques contemporaines. Les actions ont pour objet d'éveiller la curiosité, de favoriser l'approche ou l'approfondissement de connaissances sur l'art contemporain, de sensibiliser de nouveaux publics.

- **Missions :**

- **Informier le milieu scolaire :**

- Informer les enseignants sur les activités et les ressources proposées par l'institution culturelle ;
- Utiliser pour cela les outils de communications proposés par la DAAC (site académique, lettre d'information, diffusion sur les listes disciplinaires).

- **Accompagner le projet culturel des établissements scolaires du second degré :**

- Aider à l'élaboration des projets des enseignants, en favorisant l'interdisciplinarité ;
- Accompagner la mise en œuvre des dispositifs d'EAC (dispositifs nationaux, académiques, des collectivités territoriales, des partenaires locaux).
- Renforcer les partenariats avec les établissements, notamment ceux dotés d'un espace d'exposition.

- **Contribuer à la conception et à la mise en œuvre d'actions de formations dans le cadre du Plan Académique de Formation :**

- Privilégier une approche interdisciplinaire et la mise en pratique des enseignants ;
- Accompagner les demandes de formation d'initiative locale.

- **Produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques :**

- Créer des outils de médiation et des activités pédagogiques innovants pour les enseignants et les élèves à partir du cahier des charges (téléchargeable sur la page action culturelle du site académique), en croisant les regards disciplinaires et différentes approches de pratiques artistiques ;
- Concevoir des activités adaptées au public scolaire ;
- Travailler en réseau avec d'autres services éducatifs.

- **Compétences et qualités requises :**

- Une expérience dans la mise en œuvre de projets d'éducation artistique et culturelle ;
- Une connaissance à minima des structures culturelles concernées ;
- Une connaissance du contexte institutionnel concernant l'éducation artistique et culturelle ;
- Une bonne maîtrise des outils informatiques et de communication (site internet, ...).

Le candidat devra faire preuve :

- d'aptitude à travailler en équipe ;
- d'aptitude à rendre compte des actions menées ;
- de sens de l'organisation et de qualités rédactionnelles ;
- du devoir de réserve et de confidentialité.

• **Conditions :**

Pour cette mission, l'enseignant se verra attribuer **1 HSA et 1 IMP** ce qui correspond à **4 heures par semaine** consacrées à cette mission.

• **Modalités :**

Les candidats doivent adresser **par voie hiérarchique et par courrier électronique avant le lundi 3 juin 2019**, une lettre de motivation et un curriculum vitae à l'adresse suivante : ce.daac@ac-amiens.fr

En cas de candidature retenue, un entretien vous sera proposé. Une invitation vous sera adressée. Le candidat pourra se présenter avec des documents relatant ses pratiques pédagogiques et partenariales mises en œuvre avec les élèves (synthèse d'expérience, outils méthodologiques, documents visuels ou vidéo, ...).



Philippe ZINETTI